Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260512-DEL_2026_47-DE

Commune de La Landec

# CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 MAI 2026

## DÉLIBÉRATION N° 2026 - 47

**Objet : Désignation du représentant dans l'association Le Grand Forum Intercommunal des Association du secteur Plancoët Plélan**

Le 12 mai 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

**Lieu de réunion :** Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

**Date de convocation :** jeudi 7 mai 2026

**Nombre de membres en exercice :** 15

**Présent ce jour :** 14 - **Absents :** 1 - **Procurations :** 1 – **Votant :** 15

**Conseillers municipaux présents :** Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Patrice LAFOREST, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX.

**Absents excusés :** Jessica LEDOULT ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT.

**Secrétaire de séance :** Perrine MENARD

**Monsieur le Maire expose ce qui suit :**

Le GRAND FORUM Intercommunal des associations du secteur Plancoët Plélan est une structure associative intercommunale dont l'objectif premier est de promouvoir et favoriser le développement et le dynamisme du tissu associatif local.

Les deux principaux objectifs du Grand Forum des associations sont de :

1. Rassembler à la même date et sur un même lieu une offre associative riche et variée selon 3 catégories : Le sport, le vivre ensemble et les loisirs culturels et artistiques.
2. Permettre à l'ensemble des associations d'accéder à un évènement majeur du territoire leur permettant de générer de nombreux contacts pouvant contribuer à leur développement.

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée délibérante doit désigner un représentant de la Commune pour participer à l'assemblée générale de l'association et pour participer aux réunions de travail.

**Vu** la candidature de monsieur Guy LERIBAULT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **DÉSIGNER** monsieur Guy LERIBAULT en qualité de représentant de la Commune au sein de l'association » Le GRAND FORUM Intercommunal des associations du secteur Plancoët Plélan ».

La Landec, le 12 mai 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Perrine MENARD

Le Maire,

Didier SAILLARD

MAIRIE DE LALANDEC